

Si vous citez tout ou partie d'un article, pensez à citer l'auteur et l'ouvrage:

HUIN Denis, «Le retour des grands rapaces dans les Maures», *Freinet-Pays des Maures*, n°6, 2005-2006, p. 35-42.

Freinet Pays des Maures



Sommaire

	Le phénomène castral dans le massif des Maures. Élisabeth SAUZE	3
	San-Luen au Muy. Richard VASSEUR	27
	Le volcanisme dans le massif des Maures. Édith PLATELET	31
	Le retour des grands rapaces dans les Maures. Denis HUIN	35
	Fêtes populaires d'autrefois : la Saint Éloi vue par deux poètes, un « blanc » et un « rouge » : Hippolyte Maquan et Jean Aicard. Albert GIRAUD ..	43
	Fêtes d'autrefois : le jugement de Caramentran à la fin du Carnaval de la Garde-Freinet en 1966. Albert GIRAUD	49
	Le certificat de civisme délivré par la société populaire de la Garde-Freinet. Albert GIRAUD	52
En couverture 1		
LE PHÉNOMÈNE CASTRAL : PLAN-DE-LA-TOUR. Ancien <i>castrum</i> de San Peyre Miramar (voir p. 13).		
En couverture 4		
LE VOLCANISME DANS LE MASSIF DES MAURES. Filon volcanique altéré à la pointe Capon (Saint-Tropez) recoupant les roches métamorphiques. Vue générale du plateau de Maravieille. Surface constituée de coulées volcaniques recouvrant les roches métamorphiques du socle, exploitées en carrière.		
LE RETOUR DES GRANDS RAPACES DANS LES MAURES : Grand-duc.		

Le retour des grands rapaces dans les Maures

Freinet,
pays des Maures
■ n° 6, 2005-2006,
Conservatoire
du patrimoine
du Freinet,
La Garde-Freinet
(Var)

Prédation et prédateurs

S'il fallait lever l'aversion que beaucoup ont envers les prédateurs et notamment les rapaces, cet extrait de Paul Gérodet, grand ornithologue, devrait suffire : « La mort est aussi indispensable que la reproduction à la survivance des espèces. Toute communauté naturelle saine nourrit des prédateurs : partout les êtres vivants sont destinés à manger et à être mangés. »¹

La prédation s'exerce à tous les niveaux du monde vivant, schématisée sous la forme de chaînes alimentaires complexes et pas toujours bien connues encore. A partir des végétaux qui transforment les rayons solaires, les gaz atmosphériques et les minéraux dissous dans l'eau, la vie animale se développe : d'abord les consommateurs de végétaux, les herbivores, puis les consommateurs de chair, les carnivores.

La pyramide du vivant, étagée, avec les herbivores en bas et les carnivores en haut, fait apparaître une notion complémentaire : la biomasse. Dans les étages bas de la pyramide, les espèces sont nombreuses en quantité comme en variété, la biomasse est importante ; dans les étages les plus hauts, les espèces sont peu nombreuses en quantité comme en variété, la biomasse est faible.

Dans l'étage le plus haut se trouvent les super-prédateurs et parmi les rapaces français, les aigles (l'aigle royal, l'aigle de Bonelli et l'aigle botté par exemple), le Faucon pèlerin et le Grand-Duc d'Europe (le plus gros des hiboux). Ces super-prédateurs sont communément nommés « grands rapaces » en raison de leur grande taille (bien que certains soient de taille modeste) et aussi en raison de ce qu'ils nous inspirent – force et puissance – ce qui les rend grands aux yeux des Hommes.

Denis HUIN,
guide naturaliste
auprès
du Conservatoire du
Patrimoine

1. Paul GÉROUDET,
*Les rapaces diurnes et
nocturnes d'Europe*, éd.
Delachaux et Niestlé, 1978.



P. GARGUIL



P. ORSINI

Pages 36 et 37,
de gauche à droite.

HIBOU MOYEN DUC. A priori commun dans les Maures mais peu de données sont connues. Grand consommateur de petits rongeurs.

FAUCON CRÉCERELLE. Nicheur dans les falaises et les rochers des Maures. Consommateur de petits rongeurs et de gros insectes.

CIRCAËTE JEAN LE BLANC. Nommé parfois aigle des Maures tant il est commun dans le massif. Consommateur de serpents.

FAUCON KOBEZ. Migrateur de plus en plus commun ces dernières années dans les plaines cultivées traditionnellement (plaine de Grimaud, plaine de Roquebrune-sur-Argens). Consommateur d'insectes.

BUSE VARIABLE. Commun dans les Maures en tout lieu. Grand consommateur de petits rongeurs.

Divers phénomènes et, notamment, les activités humaines perturbent le bon ordonnancement de la pyramide du vivant : des espèces jugées nuisibles ou indésirables ont été éradiquées (chasse systématique), d'autres sont victimes de pollutions (accumulation de pesticide qui stérilisent), d'autres encore sont défavorisées par les activités (escalade ou vol à voile en falaise, agriculture intensive). Ainsi, nombre de super-prédateurs ont purement et simplement été éliminés de certains endroits, tronquant la pyramide de son sommet. L'exemple de l'Aigle royal que l'on associe communément mais à tort aux montagnes et aux alpages est, de ce point de vue, révélateur. Cette espèce était autrefois commune aussi en plaine, du nord de la France jusqu'au sud. Sa chasse systématique et des méthodes culturales modernes l'ont fait disparaître de très nombreux territoires et l'ont « repoussé » en montagne.

Les rapaces : du statut de nuisible au statut d'espèce protégée

Une accumulation de menaces est à l'origine de la très forte baisse ou de la disparition des rapaces. Parmi celles bien identifiées (pollution par les insecticides, les herbicides et les métaux, modifications drastique des habitats et collecte des œufs et des jeunes pour la fauconnerie), il y en a une majeure qui a perduré sur une très longue période : la chasse. Une chasse systématique de tous les « becs crochus » au nom de la protection du gibier, des oiseaux en général et des élevages de basses-cours. De grandes campagnes de destruction sont attestées depuis le XVII^e siècle. L'ignorance de la biologie des différentes espèces faisait que tous les rapaces étaient détruits, y compris la Bondrée apivore, consommatrice de couvains de guêpe et d'abeille, le Faucon crécerelle, consommateur de petits rongeurs ou encore le Circaète Jean-le-Blanc, consommateur de serpents. Dans la pratique, cette lutte contre les rapaces était surtout menée par les gardes-chasse et leurs aides qui percevaient une prime en échange des pattes ou des becs des oiseaux tués. Différentes méthodes étaient utilisées : tirs des oiseaux ou des nids, poteaux piégés, appâts empoisonnés. Dans la seconde



P. ORSINI



G. OLIOSSO



J.-F. CORNUET

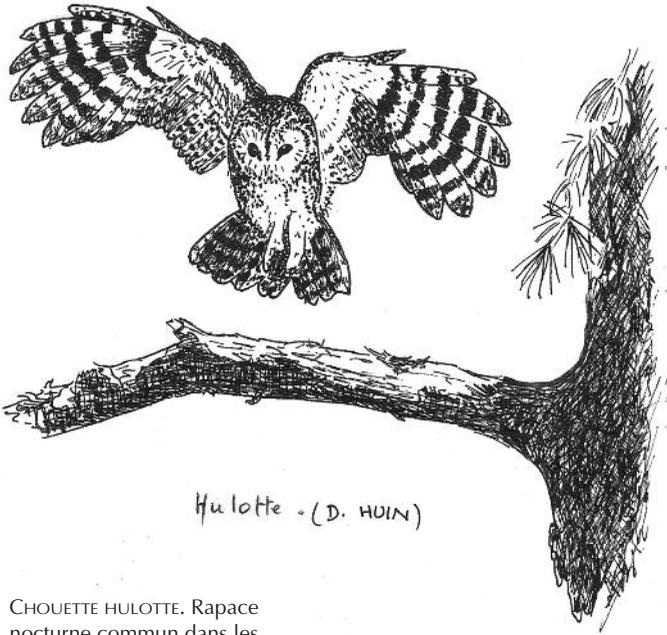
moitié du XIX^e siècle, l'avènement des fusils chargés par l'arrière améliora grandement l'efficacité des tirs et les destructions atteignirent un niveau jamais atteint.

Au début du XX^e siècle, une distinction était faite entre les rapaces nuisibles et les rapaces moins nuisibles ; certaines espèces étaient donc moins persécutées (Faucon crécerelle et Circaète Jean-le-Blanc par exemple). Pour illustrer l'état d'esprit qui régnait alors, il faut se rappeler que même certaines associations de protection des oiseaux payaient des primes pour la destruction des rapaces nuisibles tels l'Épervier d'Europe ou l'Autour des palombes. Des scientifiques publièrent des travaux et tentèrent de réhabiliter la cause des rapaces. C'est le cas de Paul Madon, né en 1852 à Brignoles qui grâce à l'étude des pelotes de réjection² mit en évidence le régime alimentaire des différentes espèces, leur grand intérêt dans la régulation des petits rongeurs et du coup leur utilité pour l'agriculture.

Les deux guerres mondiales furent pour les rapaces deux périodes de répit. Les hommes avaient d'autres préoccupations que la chasse et la protection du gibier. Les années cinquante et 60 virent dans de nombreux pays européens dont la France, l'émergence des idées « écologistes » qui faisaient le contre point de celles des « chasseurs ». Les lois de protection des rapaces suivirent : le décret du 24 janvier 1972 donna un statut de protection à toutes les espèces de rapaces ainsi que l'interdiction de les chasser. Dans la pratique, ces lois furent peu appliquées et que les choses s'améliorèrent que lentement, avec les changements de mentalité et le renouvellement des générations. Les populations de rapaces ont sensiblement augmenté à partir des années quatre-vingt. Les grands rapaces, notamment les aigles qui se multiplient moins vite³ et qui sont plus sensibles aux conditions de l'environnement, en sont actuellement – depuis les années quatre-vingt-dix donc – au stade de la reconquête des territoires perdus. Pour les vautours, principalement le vautour fauve totalement éradiqué de France, des réintroductions dans les Pyrénées, les Baronnies (Drôme) et dernièrement le Verdon (Alpes-de-Haute-Provence) ont été nécessaires.

2. Les pelotes de réjection sont des « boulettes » de poils, de plumes et d'os régurgités par le bec. C'est, de la proie avalée, ce que ne peut digérer le rapace. Une pelote décortiquée fournit, entre autre, un ensemble d'os que les spécialistes identifient et relient aux espèces proies ce qui donne le régime alimentaire de l'oiseau.

3. Les aigles sont caractérisés par une maturité sexuelle atteinte tardivement, un taux de reproduction faible (1 à 2 œufs par ponte) et un taux de survie des poussins très faible (il est habituel que le plus fort des poussins mange le plus faible).



Hulotte - (D. HUIN)

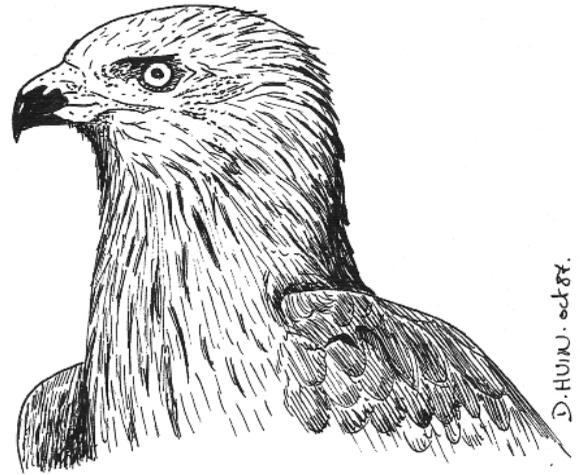
CHOUETTE HULOTTE. Rapace nocturne commun dans les forêts des Maures. Grand consommateur de petits rongeurs.

MILAN NOIR. Rapace de taille moyenne, consommateur de poissons morts et charognard occasionnel, notamment dans les décharges. Il est commun aux abords des points d'eau des Maures (barrage de la Verne, cours de l'Aille, de l'Argens).

VAUTOUR FAUVE. Grand

4. Études sur les rapaces réalisées par le CEEP/ Conservatoire Études des Écosystèmes de Provence et Alpes du Sud sur le périmètre Natura 2000 en Plaine des Maures. Année 2004.

5. ONF : Office national des Forêts. L'ONF, dans le cadre d'un contrat État/ONF, établi pour la période 2001 à 2006, doit mettre en place trois réserves biologiques intégrales (RBI) d'au moins 2 000 ha en forêt domaniale métropolitaine. Une RBI par grande zone bio géographique : plaine atlantique et continentale, montagne, zone méditerranéenne.



Milan noir

Milvus migrans

D. HUIN. oct 87.

Les grands rapaces du massif des Maures

LES AIGLES

Le plus connu de tous les aigles, symbole de puissance et de suprématie : l'Aigle royal. Pour le Var, seuls trois couples strictement varois et cinq autres en limite du département (Bouches-du-Rhône, Alpes-de-Haute-Provence et Alpes-Maritimes) étaient connus dans les années 1990.

Depuis plusieurs années, des observations de plus en plus nombreuses de l'espèce par les naturalistes et ornithologues fréquentant régulièrement les Maures laissaient supposer une possible nidification. La preuve fût apportée en 2002 avec la découverte d'un couple nicheur en secteur centre-est du massif. Malgré les terribles incendies de l'année 2003, dont l'un d'eux a affecté directement le couple installé, la présence de l'Aigle royal s'est maintenue sur le secteur occupé initialement.

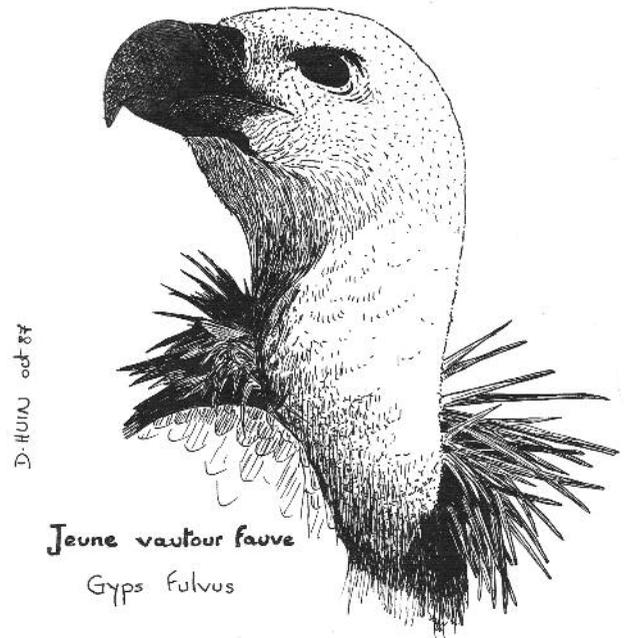
Dans le même temps, de nombreuses observations d'aigles étaient faites dans la plaine des Maures, sur les communes des Mayons, du Luc-en-Provence et du Cannet-des-Maures⁴, zone fréquentée régulièrement par des naturalistes. Les aigles étaient visiblement en chasse et la présence d'un couple dans l'ouest du massif, plus propice pour l'installation du nid, fût envisagé. S'en sont suivies des recherches ciblées sur les grands rapaces et notamment dans le périmètre proposé au statut de Réserve biologique intégrale par l'ONF⁵. Aucune preuve de nidification n'a pu être apportée, mais les observations de plusieurs individus différents et des observations de deux individus volant de concert en 2005 suggèrent fortement la présence d'un autre couple à l'ouest du massif des Maures.

Carte d'identité sommaire de l'Aigle royal *Aquila chrysaetos*

80 à 93 cm de long pour 190 à 225 cm d'envergure. De loin, les adultes sont reconnaissables à leur plumage entièrement sombre, alors que les jeunes et les immatures portent de



FABRICE CAHEZ



larges zones blanches aux ailes et à la queue. Les couples, dans le sud de la France, sont sédentaires et nichent généralement en falaise. Le domaine vital du couple est de 50 à 160 km². Les proies sont des mammifères, de gros oiseaux ou des charognes, mais l'espèce sait s'accommoder en fonction des ressources locales.

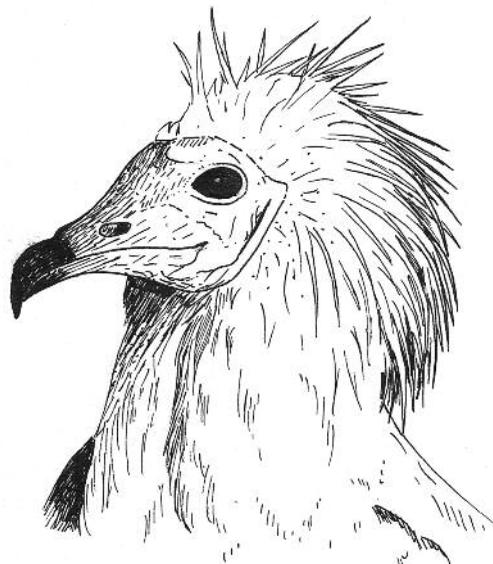
LE FAUCON PÈLERIN

Bien que de taille beaucoup plus modeste que les aigles, c'est aussi un super-prédateur et c'est le plus gros des faucons français. L'espèce a connu un très fort déclin dans les années 1960 et 1970, en raison principalement de produits organochlorés retrouvés dans toute la chaîne alimentaire jusqu'au faucon avec en conséquences la mort des individus, la stérilité des individus ou la mort du fœtus dans l'œuf. En 1975, dans le Var, n'était connu qu'un seul couple sur l'île de Port-Cros. Depuis, et en lien direct avec l'application des lois de protection des rapaces et l'arrêt de l'emploi de certains pesticides, l'effectif augmente petit à petit. En 2002, les sites connus pour être occupés ou réoccupés étaient principalement des falaises littorales : l'archipel des îles d'Hyères avec dix couples au moins, la presqu'île de Giens (commune de Hyères) avec un couple au moins et le massif de l'Estérel avec deux couples au moins. Dans l'intérieur des terres, des couples, le plus souvent isolés, sont connus dans les gorges calcaires de l'Artuby à Châteaudouble, de l'Argens à Châteauvert et du Verdon sur plusieurs communes. Des indices d'une recolonisation existaient pour les falaises de la Colle-du-Rouët sur les communes du Muy et de Bagnols-en-Forêt. La nidification d'un couple y fût prouvé au cours du printemps 2005. En ce qui concerne le massif des Maures, des observations ponctuelles avaient été faites ces dernières années qui avaient été attribuées à l'erratisme⁶ bien connu des jeunes. Aucun indice d'une nidification possible n'existait pour le massif qui paraît a priori peu propice en n'offrant que peu de falaises, voire aucune de comparable aux sites précédemment cités. Lors de prospections conduites en avril 2005, une parade nuptiale a été observée⁷, élément attes-

rapace nécrophage, réintroduit récemment dans les gorges du Verdon. Il fréquente les Maures après les incendies à la recherche de cadavres de sangliers.

6. Erratisme : déplacement d'une espèce ou d'un individu sans règle définie. Il peut être lié à des conditions météorologiques, à l'âge des oiseaux, à la recherche d'un territoire.

7. Parade nuptiale : pour les grands rapaces qui sont souvent accouplés pour la vie, c'est un cérémonial (gestuelle particulière, acrobatie aérienne) qui permet au couple de se ressouder et de déclencher l'ovulation chez la femelle.



Perennoptère . *Neophron percnopterus*

PERENNOPTÈRE D'ÉGYPTE.

Vautour nécrophage devenu très rare en Provence, exceptionnel dans le massif des Maures.

AIGLE ROYAL : grand rapace mangeur de lièvres, renardeaux, belettes, hérissons; jeunes ongulés qu'il chasse à l'affut ou en survol bas. Opportuniste, il peut être charognard à l'occasion.

D. HUIN . oct 87.



Aigle royal (D. HUIN)

tant une nidification probable. Dans les jours qui suivirent, des recherches furent effectuées sur le peu de sites connus comme potentiellement favorables... Sans succès. Les recherches ont alors été réorientées aux alentours du lieu d'observation de la parade et c'est dans un vallon très rocheux, hors des accès cartographiés et situé aux confins de la commune de Collobrières que le couple a été localisé.

*Carte d'identité sommaire du Faucon pèlerin *Falco peregrinus**

38 à 45 cm de long pour 89 à 113 cm d'envergure. L'écart entre ces chiffres provient du dimorphisme sexuel fort qui existe pour cette espèce: le mâle étant de dimension plus modeste que la femelle. Les adultes arborent un dessin typique à la tête, celui du dieu égyptien Horus. L'espèce niche en falaise et les couples sont sédentaires. C'est un chasseur d'oiseaux qu'il attrape en vol, au cours de piqués vertigineux ce qui lui vaut la réputation d'oiseau le plus rapide du monde.

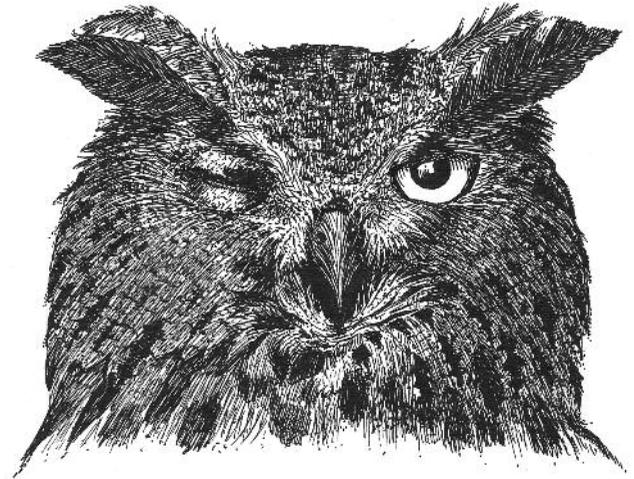
En conclusion

Le massif des Maures est fortement gagné par la forêt mûre mais présente malgré tout une grande variété de milieux (maquis bas, maquis hauts, pelouses, rochers, cours d'eau, cultures), sources de nourriture variée et abondante. Ces éléments, combinés à une fréquentation humaine globalement faible, même si en quelques endroits elle peut être importante, concourent à favoriser le retour des prédateurs et surtout des grands prédateurs qui avaient disparu. Pour les oiseaux, c'est déjà acquis. L'Aigle royal, hôte vraisemblablement ancien du massif, s'est réinstallé depuis peu. Le Faucon pèlerin, dont on ignore tout de sa présence dans le passé, est désormais présent dans le massif⁸. Le Grand-Duc d'Europe, bien que sujet de quelques recherches ciblées, n'a, à ce jour, pas été trouvé. Des sites sont potentiellement favorables à cette espèce discrète et nocturne et certains ornitho-

8. Le massif est ici à considérer au sens restrictif, à savoir le massif des Maures continental. En effet, les îles d'Hyères où le Faucon pèlerin a toujours été présent font aussi partie des Maures.



Gypaete barbu

Gypaetus barbatus

grand duc . D. HUIN . oct 77 .

logues pensent qu'il est possible qu'elle soit passée inaperçue jusqu'à maintenant. D'autres espèces pourraient à l'avenir - si ce n'est déjà fait ! - rejoindre cette petite liste. Peu d'ornithologues fréquentent le massif des Maures mais l'intérêt nouveau que porte l'ONF au patrimoine biologique de ses forêts domaniales dynamise le monde des naturalistes de toute spécialité. Des « yeux » plus nombreux dans un massif peu facile de pénétration pourrait permettre de nouvelles découvertes...

Le retour des grands rapaces est en cours, néanmoins des menaces persistent qui pourraient le contrarier. Ces espèces sont par principe très peu nombreuses et la disparition d'un ou de quelques individus suffirait à bloquer la situation. Ce sont des espèces vulnérables. Des tirs de chasseurs sont encore de nos jours une cause de mortalité non négligeable. A titre d'exemple, entre 1984 et 2000, 136 rapaces blessés par plomb (attesté par radiographie) en provenance du Var et des Bouches-du-Rhône ont été soigné par le docteur Dhermain, vétérinaire à Marseille. Parmi eux, un Aigle de Bonelli (espèce menacée d'extinction en France), un Percnoptère d'Égypte (un vautour très rare en Provence) et deux Faucons pèlerins.

Un problème nouveau apparaît avec l'essor des sports de pleine nature et notamment l'escalade. De nombreuses falaises sont aujourd'hui équipées en voies d'escalade et ce sport, réservé à une élite auparavant, devient très populaire ce qui induit des dérangements importants pour toutes les espèces rupestres au premier rang desquelles l'Aigle royal et le Faucon pèlerin. Ces pratiques se font sans aucun contrôle, les voies sont aménagées par des personnes seules ou des groupes isolés et l'information sur leur existence circule vite (publication de topo, réseau internet). Ce phénomène atteint un tel point qu'il n'y a plus, dans le Var, de belles falaises qui ne soient équipées. Certaines communes, sensibilisées à la protection des rapaces, tentent de freiner cette tendance voire de revenir en arrière en faisant déséquiper les voies. L'ONF dans ses forêts domaniales tente de négocier avec les pratiquants sans résultats pour le moment. Le Conseil général sur ses propriétés comme le vallon Sourn à Châteauvert ménage la « chèvre et le chou ».

GYPAE TE BARBU :
très grand rapace charognard spécialiste de la moelle des os d'onngulés. Il avait complètement disparu au début du 20ième siècle. Sa réintroduction en 1972 l'a fait réintégré la liste des oiseaux français.

GRAND-DUC D'EUROPE :
le plus grand des rapaces nocturnes. Dans le sud varois il se nourrit de lapins, de rats, de hérissons... et selon les opportunités de poules d'eau ou de goélands.

9. Au niveau du département et de la région ce sont principalement la LPO PACA (Ligue pour la Protection des Oiseaux) – siège à Hyères et le CEEP (Conservatoire Études des Écosystèmes de Provence et Alpes du Sud) – siège à Aix-en-Provence et bureau varois à Luc-en-Provence.



FAUCON PÈLERIN :
sa force et sa vivacité
lui permettent de chasser le
pigeon de ville,
l'étourneau, les oiseaux
de vasière (limicoles),
les mouettes
et les goélands.

Les associations de protection des oiseaux⁹ mènent des campagnes de sensibilisation et interviennent dans les dossiers où les falaises sont concernées. A ce jour, les résultats sont modestes alors qu'une toute nouvelle menace pourrait se rajouter avec des projets de via ferrata qui émergent dans le département...

Le retour des grands prédateurs a été bien suivi pour les oiseaux même s'il reste encore des incertitudes. Il est possible que ce phénomène de retour concerne aussi les mammifères. La genette ou le lynx par exemple sont aujourd'hui présents dans le haut Var. Il n'y aurait rien d'anormal à les trouver dans les Maures. Rien n'est prouvé à ce jour, mais des rumeurs de plus en plus pressantes circulent...

BIBLIOGRAPHIE

Philippe ORSINI

Les oiseaux du Var, association pour le Muséum d'Histoire naturelle de Toulon, réalisé pour l'exposition « *Les oiseaux du Var* » inaugurée en mars 1994.

Les rapaces du Var, association pour le Muséum d'Histoire naturelle de Toulon, réalisé pour l'exposition « *Les rapaces du Var* » de 1999.

Les photographies, reproduites avec l'aimable autorisation de leurs auteurs, ont été publiées dans les livres :

Georges OLIOSSO, *Oiseaux de Vaucluse et de la Drôme provençale*, Centre de recherches ornithologique de Provence (CROP), 1996.

[Collectif], *Oleron, l'île des chardonnerets*, Dolus, Association du Marais aux oiseaux, 1993.

Les dessins sont de Denis Huin.

Freinet, pays des Maures ■ n° 6 ■ 2005-2006



Le phénomène castral dans le massif des Maures.

San Luen au Muy.

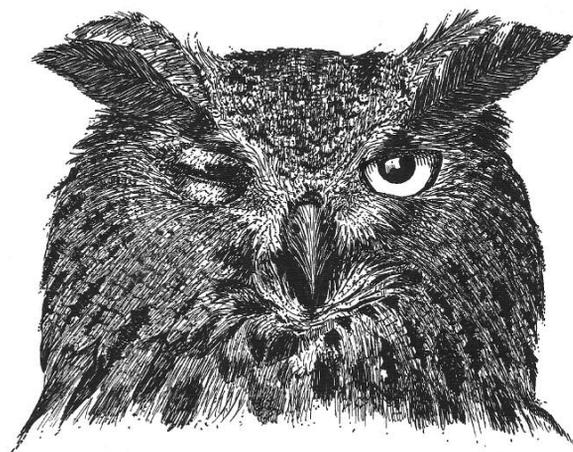
Le volcanisme dans le massif des Maures.

Le retour des grands rapaces dans les Maures.

La Saint Éloi vue par deux poètes, un « blanc » et un « rouge ».

Le jugement de Caramentran à la fin du Carnaval de la Garde-Freinet en 1966.

Le certificat de civisme délivré par la société populaire de la Garde-Freinet.



grand duc . J. HUIJN. oct 88.

